



# Montbartier

Bulletin Municipal N°26



*Notre futur  
pôle santé...*



*Place du village*



*Travaux P9*



*Solidarité P14*



*Vie économique P18*

# Mairie de Montbartier

## SECRETARIAT

1 place de la mairie  
82700 Montbartier  
Tél. 05 63 65 57 04  
Courriel : mairie-montbartier@info82.com

## SITE INTERNET

<http://www.montbartier.fr>

## Heures d'ouverture au public

Du lundi, mardi et mercredi  
de 14h à 17h  
Jeudi et vendredi  
de 9h à 12h  
Le samedi matin sur Rendez-vous

## CANTINE

Tél. : 05 63 65 68 65

## Groupe scolaire

05 63 65 57 40

## Accueil de Loisirs

06 30 02 00 13



Directeur de la publication : Jean-Claude Raynal

Coordination : Brigitte Barbat

Comité de rédaction : Jean Claude Raynal, Christian Gradit,

Brigitte Barbat, Martine Baly, Bénédicte Cuzacq

Maquettage /conception/ Photos : Roger Simmer

Création & impression : Didcréacolor

Tél. : 07 86 63 77 92

Nombre d'exemplaires : 800 ex.

Imprimé sur papier PEFC

# Sommaire

Mot du maire...p3

Finances...p4

Travaux  
& réalisations...p6

Solidarité...p13

Bien vivre ensemble...p15

Vie économique...p18

École et jeunesse...p21

Démarches  
& Formalités...p22

Associations...p24

Etat civil...p27



## Chers et chères Montbartierens

Le printemps dernier en 2020 a été l'occasion d'un renouvellement au plan municipal.

Mais aussitôt après notre élection, un petit virus appelé COVID 19 est venu bousculer notre quotidien au niveau mondial.

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires !

Pour la première fois, depuis que je suis maire, j'ai dû me résoudre à annuler en particulier la fête locale, la cérémonie des vœux à la population, ainsi que le repas des Séniors.

Ce sont des décisions difficiles à prendre mais la crise sanitaire ne nous aura pas laissé le choix.

Je tiens à souligner l'engagement de tous nos élus, durant cette pandémie, avec des mesures sanitaires imposées. Tous ont répondu présents dans leur prise de responsabilités.

Comme j'ai pu régulièrement vous en informer, depuis le confinement du mois de Mars 2020, avec l'équipe enseignante associée à nos élus municipaux, notre Groupe Scolaire a continué de fonctionner en suivant chacun des protocoles sanitaires successifs. Je tiens, aussi, à féliciter les enfants, quant à leurs facultés d'adaptation aux conditions sanitaires qui leurs sont imposées.

Nos Associations étaient à l'arrêt, nos manifestations annulées, et notre fonctionnement habituel chamboulé.

Parler de notre commune pourrait paraître banal, mais la vie continue, même si cela ne sera plus jamais comme avant, nous en avons bien conscience !

Notre action s'inscrit dans la continuité de la précédente équipe. Nous répondons aux sollicitations, travaillons avec méthode, application, sérieux, et tout cela, dans la bonne humeur !

Porter haut les couleurs de notre village, bien gérer la commune au profit de ses habitants, lui donner les moyens de se développer, et enfin, et surtout, être à l'écoute de toutes et tous, c'est vous permettre d'être à la fois acteur du développement et ambassadeur de Montbartier.

Nous espérons que cette nouvelle année 2021 sera plus propice aux rassemblements. L'année 2021 sera encore une année marquée par des chantiers d'envergure :

- Espace Santé sur la Place du village
- Complexe Tennis couvert, près du Complexe associatif
- Prolongement de la Rue Pierre Brian
- Aménagement du lotissement Clos du Vergnet
- Mise en service des Parcs photovoltaïques de Las Puntos et Sardou

Toutes ces tâches à réaliser sont indépendantes les unes des autres mais concernent toutes la vie quotidienne et sont coordonnées, pour atteindre un objectif unique : le bien-vivre à Montbartier.

Nous espérons tous apercevoir le bout du tunnel et nous voyons la lumière de l'espoir. La vaccination va nous aider à redonner du sens à nos vies, et nous permettra de revenir, petit à petit, à une vie normale : partager, fêter, vivre en famille, entre amis, entre concitoyens.

Prenez soin de vous et de vos proches. Soyons vigilants et prudents, c'est ainsi que nous éviterons le danger.

**Sincèrement vôtre, Jean-Claude RAYNAL, votre Maire**



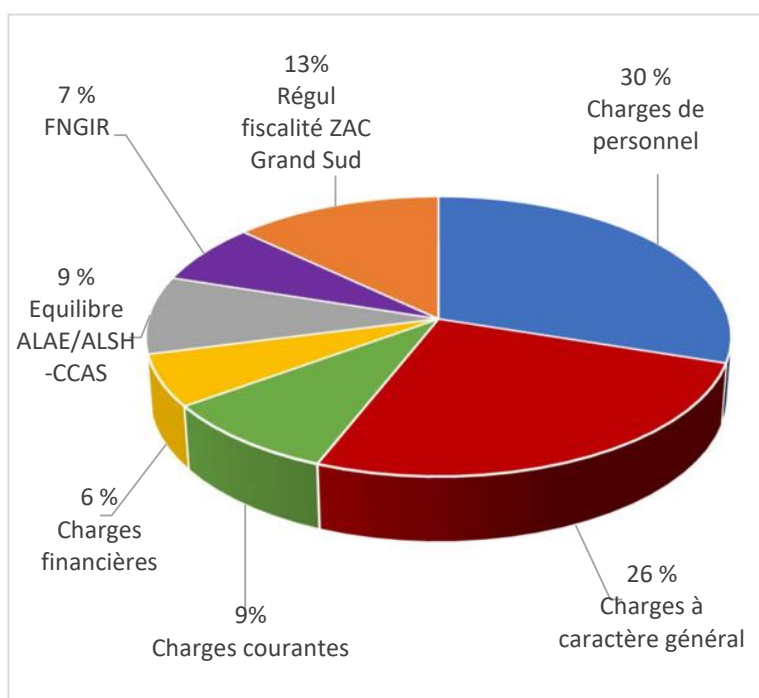
# Les finances de la commune

## RÉSULTATS 2020 et ORIENTATIONS 2021

### EXERCICE 2020

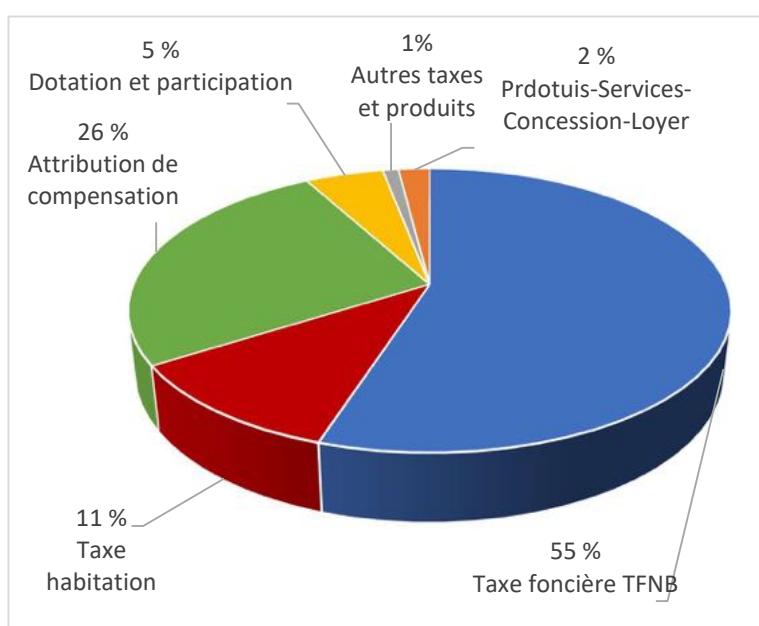
#### • LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Montants
Charges de personnel	368 544 €
Charges à caractère général	309 273 €
Charges courantes	111 197 €
Charges financières	76 743 €
Equilibre ALAE/ALSH – CCAS	108 000 €
FNGIR	85 265 €
Régul. Fiscalité ZAC Grand Sud Logistique	159 466 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 218 488 €</b>



#### • LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Montants
Taxe foncière - TFNB	1 481 890 €
Taxe habitation	291 035 €
Attribution de compensation	686 799 €
Dotation et participation	141 304 €
Autres taxes et produits	18 243 €
Produits - Services Concession - Loyer	50 033 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 669 304 €</b>



#### • LES RÉSULTATS

Recettes	2 669 304 €
Dépenses	1 168 973 €
<b>Excédent</b>	<b>1 450 816 €</b>

# Les finances de la commune

## 2020 : LES INVESTISSEMENTS TTC RÉALISÉS

Le niveau des ressources dégagées par le compte de fonctionnement conditionne fortement la capacité d'investissement des Communes. A Montbartier, l'excédent de fonctionnement ressort à 1 450 816€ auquel s'ajoute par les recettes du compte d'investissement : le FCTVA 174 432€, les subventions d'équipement 129 222€, la taxe d'aménagement 80 662€. Enfin, le montant obtenu a été complété par le report excédentaire de 2019 de 2 313 722€. Cet excédent exceptionnel est en grande partie généré par un redressement sur 5 exercices des valeurs locatives d'un bâtiment industriel. Dans ce contexte le programme d'investissement d'un montant de 1 291 799€ a pu être largement financé sans emprunt. Voir tableau ci-contre.

Urbanisation Passage de la Vaysse	98 503 €
Démolition immeuble de la Place	73 980 €
Urbanisation du Claou	718 171 €
Église fin des travaux	33 228 €
Plateforme parking	49 945 €
Achat bergerie route du Rec	81 282 €
Régulation thermique école	72 564 €
Solde Las Puntos	15 323 €
Solde toilettes publiques	33 228 €
Entretien bâtiments	12 836 €
Voirie espaces verts	18 109 €
Mobilier petits équipements	40 436 €
Bornages, études de sols, pré-études, projets futurs...	52 734 €
Chemin des Maynets phase 1	20 754 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 291 799 €</b>

## 2021 : LES ORIENTATIONS VOTÉES AU BUDGET

### LE CONSTAT :

Le résultat prévisionnel atteindrait un solde positif de 1 425 000€.

A cette confortable marge de manœuvre s'ajoutera par le compte investissement :

- L'excédent reporté de 2020 d'un montant de 2 676 669€. Il se situe à un niveau exceptionnel par le versement rétroactif en 2019 du rattrapage fiscal d'un bâtiment industriel,
- Les recettes de FCTVA et de la taxe d'aménagement : 265 000€,
- Les subventions des programmes d'investissement antérieurs : 56 000€.

### LES 6 AXES MAJEURS :

- L'Espace Santé
- Le complexe de Tennis
- La modernisation de l'école
- L'extension de la rue Pierre Brian
- L'urbanisation du quartier des Maynets
- L'équipement numérique de l'école

### LES ORIENTATIONS RETENUES :

Dans ce contexte favorable, le Conseil Municipal, a retenu trois axes majeurs :

- PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX pour la quatorzième année consécutive,
- DEFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES par :
  - le blocage du prix du repas à la cantine,
  - le maintien des tarifs du Centre de loisirs et de l'ALAE,
  - la non augmentation des tarifs de location des salles municipales.
- POURSUIVRE L'EFFORT D'ÉQUIPEMENT DU VILLAGE PAR UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AUTOUR DE 6 AXES MAJEURS

# Travaux & réalisations



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mais où va la commune ?

C'est une vraie question que beaucoup d'entre nous se pose régulièrement.

La réponse est difficile, mais elle ne dispense pas les élus que nous sommes de tenter d'y répondre le plus sincèrement possible.

Autrement dit quel est le regard à moyen terme que nous portons sur notre commune ? et dans quel cadre de vie souhaitons nous voir évoluer nos concitoyens des plus petits au plus grands ?

La réponse à ce double questionnement est largement conditionnée et dépendante de deux facteurs :

- **l'évolution démographique future souhaitée**
- **la logique de développement à conduire pour consolider l'armature urbaine et gérer les zones agricoles et économiques**

### 1. L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SOUHAITABLE :

Selon notre estimation, le village compte aujourd'hui 1 650 habitants, ce chiffre sera à minima confirmé lors du recensement officiel de 2022. Compte tenu des surfaces encore constructibles, la population atteindra 2200 à 2300 habitants à l'horizon 2026-2028.

La vraie question qui conditionne la suite est la suivante :

#### Doit-on continuer de croître au delà d'un seuil de 2300 habitants ?

Nous n'y sommes pas favorables pour plusieurs raisons :

- La première, la plus évidente c'est que nous considérons à tort ou à raison que 2200 à 2300 habitants est le point d'équilibre d'une communauté de vie où il fait encore bon vivre, où chacun peut se saluer à défaut de se connaître.
- En outre ce seuil est nécessaire pour permettre :

- ▶ Aux commerces de vivre,
- ▶ Aux professions médicales d'avoir une patientèle solide,

- ▶ Aux écoles de connaître un taux de renouvellement régulier des élèves,
- ▶ Aux associations d'animer dans un cadre convivial leurs activités,
- ▶ Aux artisans d'avoir un socle de clients de proximité,
- ▶ De préserver des espaces naturels et agricoles conséquents,
- ▶ De conserver un esprit de village autour de son clocher.

Pour rester dans ce schéma, il apparaît clairement dans le futur que les surfaces constructibles dans le prochain PLUI ne seront pas étendues.

## 2 - LA LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS DU VILLAGE À RESPECTER :

### L'armature urbaine à consolider :

C'est un long chemin, mais elle se dessine petit à petit,

- d'une part autour de trois pôles de vie majeurs
  - d'autre part par les liaisons douces en cours de création de part et d'autre des voiries pour proposer des modes de déplacement alternatif au tout voiture,
- Les pôles :



**LE PÔLE CENTRAL :** La place du village dont nous voulons qu'elle soit le cœur battant de la cité avec ses commerces, sa maison de santé, son église qui servira aussi d'auditorium et de lieu d'exposition, sa mairie, son Foyer, son service postal, et ses manifestations festives.

**LE PÔLE ÉDUCATIF :** qui inclut dans un même lieu les écoles maternelle et primaire, le centre de loisirs, et bientôt une crèche, un city stade plus polyvalent, et un jardin public ombragé.

**LE PÔLE SPORTS ET LOISIRS :** doté de la Salle des Fêtes, du stade de football, du Complexe Associatif et Sportif, de la Halle de tennis en cours de construction et d'autres projets à venir...



*Christian Gradit, 1<sup>er</sup> adjoint nous parle des Travaux & réalisations*



### **LES LIAISONS DOUCES À CRÉER :**

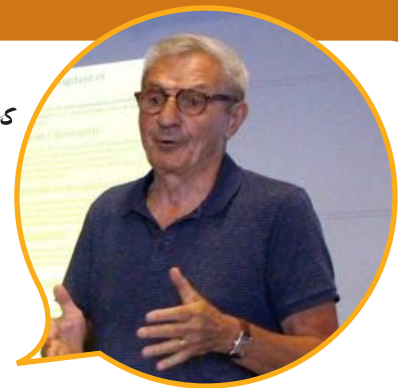
L'objectif est de doter toutes les rues de Montbartier d'une piste cyclable et d'un chemin piétonnier pour que chacun des plus petits aux plus grands puisse se déplacer en sécurité vers les pôles de vie. C'est le rêve absolu, mais que c'est cher de refaire une voirie ! Toutefois nous ne lâchons pas l'affaire, d'ici la fin du mandat 10 rues seront réaménagées pour compléter l'existant.



### **LES DEUX SECTEURS ÉCONOMIQUES :**

- La zone du canal constituée de 20 hectares, n'a pas vocation à s'étendre mais à se diversifier ex : le Parc Photovoltaïque en cours et bientôt un futur Espace Artisanal.

- La ZAC logistique d'une surface totale de 450 hectares, dont 300 sur le territoire communal ne s'étendra pas au-delà. Elles sont une véritable aubaine pour la bonne santé de la collectivité en termes d'emplois et de fiscalité.



### **LES ZONES AGRICOLES ET NATURELLES :**

Globalement elles entourent le centre du village et forment un «tampon vert» constitué de bois de friches et de terrains agricoles en exploitation. Leur diversification est en cours par la présence relativement récente d'un centre équestre, d'un élevage de chèvres avec production de fromage et d'un apiculteur. Ce périmètre bucolique doit être absolument sanctuarisé. Pour conforter ce postulat, il devra évoluer vers d'autres formes d'activité agricole : maraîchage bio en circuit court etc.....



**CONCLUSIONS :** Ces grands axes rapidement décrits que nous appliquons au quotidien, constitueront aussi le socle de nos propositions que nous défendrons lors de la mise en place du PLU Intercommunal. Après le Covid, à l'occasion des réunions publiques qui animeront la refonte du PLUI, nous aurons l'occasion de débattre de ces passionnants sujets.

« **IL N'Y A PAS DE BON VENT POUR UN CAPITAINE QUI NE SAIT OÙ IL VA.** »

*Christian Gradit,  
Adjoint au maire.*

# Travaux & réalisations

## LE MILLÉSIME 2021 RESTERA EXCEPTIONNEL

Il suffit de faire un tour du village, pour voir surgir des travaux de toutes parts. Ils se répartissent en deux grandes catégories :



### Les constructions de maisons individuelles :

Elles se construisent dans 6 quartiers différents : route du Frontonnais (les deux chênes), rue du Bosc (Claou), rue Poumarède (Baragnon), Impasse Barainou (Claou), Cantonne (rue de Montauban). A ces constructions organisées en lots par les aménageurs s'ajoute dans le secteur diffus une dizaine d'autres projets personnels. Au total ce n'est pas moins de 50 constructions individuelles qui verront le jour cette année.

Au vu du nombre de permis de construire déposés et de demandes de permis d'aménager, la demande ne faiblit pas, on peut l'attribuer à quatre phénomènes :

- L'envie des jeunes et moins jeunes d'une maison avec un terrain pas trop grand quand même. Cette demande est exacerbée par le vécu de la pandémie.
- La situation privilégiée de Montbartier : gare SNCF, proximité du péage, canal, forêt mi-distance entre Toulouse et Montauban
- L'envie des propriétaires terriens disposés à vendre leur foncier constructible,
- L'attractivité du village, que la municipalité s'est acharnée à développer depuis une douzaine d'années : école, commerces, offre de soins, poste, voiries et bâtiments publics sportifs associatifs de qualité.



### La réalisation des projets communaux :

Dans ce domaine la municipalité n'est pas en reste, car elle doit anticiper plutôt que subir. Aujourd'hui elle supervise directement ou indirectement simultanément 6 réalisations majeures dont certaines ont été impulsées il y a quelques années déjà.

### Les parcs photovoltaïques de las puntos et sardou :

Depuis le mois de mars c'est la pleine effervescence. Le raccordement de la production électrique au poste source de Finhan qui passe sous la voie ferrée et sous le canal est achevé. La société Ampex filiale d'Arcelor Mital a « battu » les pieux des supports de panneaux. INEO filiale d'Engie procède au câblage des modules et des Onduleurs.



### La production sera opérationnelle fin juin.

quelques chiffres :

Développeur du projet : VALOREM : coût des travaux 5 millions €

Travaux VRD et clôtures : Flores TP et VB

Financement participatif : Montant de la collecte 450 000€ par 200 souscripteurs de la Région dont une vingtaine de Montbartier.

Surface des 2 parcs 9,5 ha

Foncier appartenant à la commune

Location sous bail emphytéotique de 30 ans pour un loyer annuel de 28 000€

14 000 panneaux montés sur 650 châssis de type tracker.

Puissance installée : 5MWc

Production annuelle attendue : 6,5 GWh an ou 6,5 millions de KWh

Équivalence : représente la consommation annuelle domestique de 1500 foyers.



# Travaux & réalisations

## L'urbanisation des maynets et le clos du vergnet :

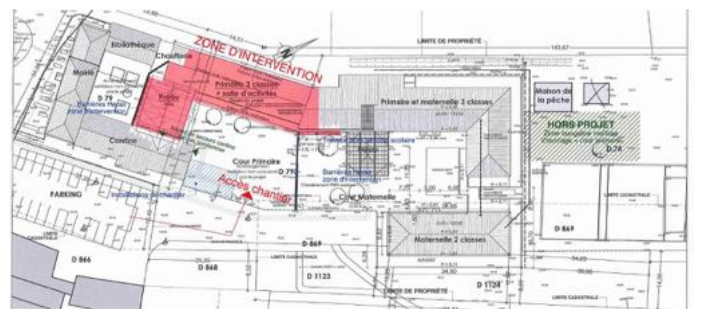
La construction des deux voies et l'implantation des réseaux secs et humides qui constituent ce nouveau quartier avancent au rythme prévu. La réception des travaux est prévue en juillet.

Les 11 lots du lotissement communal seront mis à la vente dans le courant du mois de juin. La liste d'attente est déjà bien fournie. (Voir détail dans le bulletin N° 25 p.12 et p.14).

## L'agrandissement de l'école :

Nous ne reviendrons pas sur le détail des travaux qui consistent à agrandir et mettre au meilleur niveau d'isolation, d'éclairage, d'acoustique les 3 anciennes salles de classe. Celui-ci est largement décrit dans le bulletin précédent. En revanche :

- Les travaux débuteront le 7 juillet pour s'achever le 26 novembre 2021.
- Pendant cette période les classes concernées et le centre de loisirs/ALAE seront hébergés dans des bâtiments modulaires confortables implantés tout près de l'école sur l'ancien terrain de pétanque. Voir plan de situation ci-contre.



## L'espace santé en rez-de-chaussée de l'immeuble sur la place :

Le déroulement des travaux est conforme au planning, la réception du bâtiment est prévue en octobre 2021. IMMO TG, porteur du projet (tel : 07 84 68 36 50) dispose encore de quelques appartements à vendre. Voir détail bulletin municipal N°25 (p.10).

Pour l'installation des professionnels de santé, se reporter à l'article spécifique dans le Bulletin Municipal N° 24 (p.7).

## Le complexe de tennis :

Les difficultés d'approvisionnement de certains matériaux et notamment du bois retarde la date de réception qui interviendra fin juillet.

Le montage rapide et spectaculaire de la halle à ossature en bois lamellé collé est attendu mi-juin avec dans la foulée un raccordement juxtaposé du clubhouse et des vestiaires eux-mêmes livrés en éléments modulaires.

Pour plus de détails vous reporter aux bulletins N°24 (p. 9) et N°25 (p. 10).

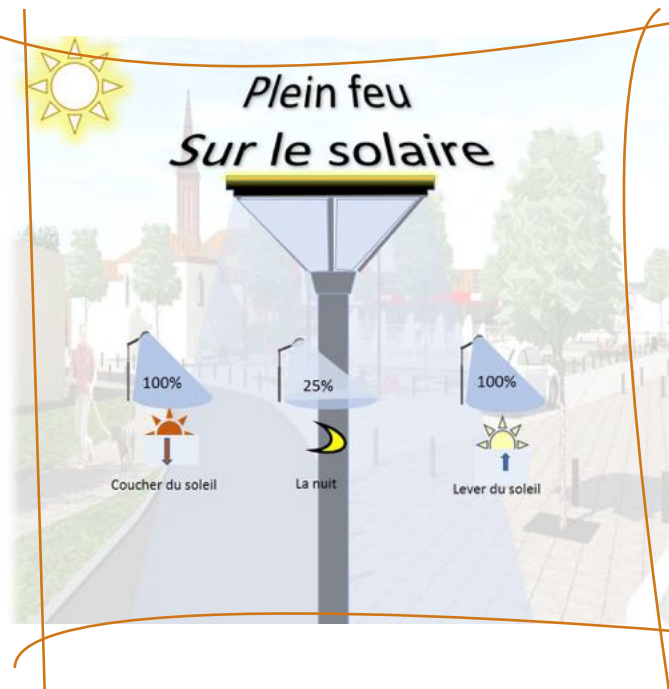


## L'extension de la rue pierre brian :

Cette extension de 250 mètres de voirie permettra d'ouvrir le pôle sports et loisirs vers la rue de Finhan. La fin des travaux est programmée dans la deuxième quinzaine de juillet une fois les travaux lourds du tennis terminé. Se reporter au bulletin N°25 (p. 8).

# Travaux & réalisations

## LES NOUVEAUX QUARTIERS URBANISÉS PROFITENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE.



Éléphants et modernes, ces lampadaires s'intègrent parfaitement dans l'environnement, et les panneaux solaires en haut de mât sont complètement invisibles.

- Un peu d'explication sur leur fonctionnement :

Le lampadaire solaire produit sa propre électricité par l'intermédiaire d'un panneau solaire installé en haut du mât, qui charge une batterie en énergie.

Il fonctionne 365 jours par an grâce, à l'énergie solaire, une source d'énergie propre, inépuisable et gratuite. Il est, en outre, doté d'un détecteur de présence.

L'énergie stockée dans des batteries durant la journée est transformée en électricité et, est ensuite redirigée au crépuscule vers la tête LED, de manière intelligente et programmable, pour répondre au mieux à vos attentes.

100% de la puissance du luminaire est restituée 2h après le coucher du soleil et 2h avant le lever. Au milieu de la nuit, son intensité est réduite, et grâce au détecteur de présence, elle reprend sa pleine puissance lors du passage d'un usager.

- Pourquoi la municipalité a-t-elle fait le choix de ce type d'éclairage ?

Pour des raisons écologiques : production locale de l'électricité, faible impact carbone, matériaux recyclables.

Pour des raisons économiques : retour en investissement à court terme, pas de tranchées et de câblages, pas de travaux, pas de factures et d'abonnement.

Pour des raisons techniques : Régulation intelligente de l'énergie par la programmation et l'équipement d'un détecteur de présence.

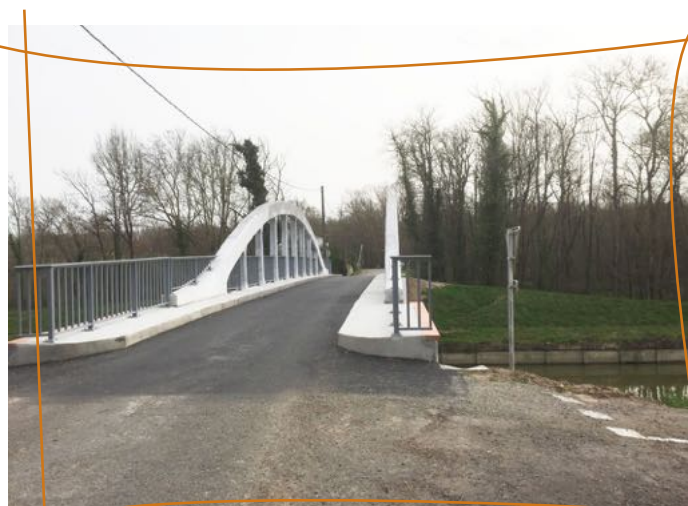
- Production locale de l'électricité
  - Faible impact carbone
  - Matériaux recyclables réparables et sans obsolescence programmée.
- Solution de fixation.

## RÉNOVATION DU PONT CANAL RD 77 VERS LA COMMUNE DE MONBÉQUI

Le Conseil départemental avait rénové tous les ouvrages de leur compétence, sur tout le département de Tarn & Garonne. Seul le pont BOWSTRING de la RD n° 77 à Montbartier, restait à entretenir par des travaux de maintenance indispensables.

Dès la fin du printemps 2020, la Société Demathieu & Bard, titulaire du marché, a entrepris les travaux de rénovation. La crise sanitaire a retardé le planning d'exécution des travaux qui se sont achevés en fin d'année 2020.

Cet ouvrage d'art est limité à 16 Tonnes pour une largeur de gabarit de 2.40 mètres. La communication routière est de nouveau opérationnelle entre Monbéqui et Montbartier.





## CRÉATION D'UN GIRATOIRE SUR LA RD.77, Route de la Forêt.

La communauté de communes, Grand Sud Tarn & Garonne, a financé la création d'un giratoire, sur la route départementale n° 77, qui relie Montbartier à Montauban Albasud (via Brial). Le Conseil départemental de Tarn & Garonne ayant délégué la Maîtrise d'Œuvre à notre collectivité locale.

La route départementale a été fermée à la circulation, pendant 3 semaines, pour réaliser les travaux, le plus rapidement possible fin Mars/début avril. A présent, ce giratoire est opérationnel et, seuls les véhicules légers, peuvent emprunter la voie nouvelle qui pénètre dans la Zone Logistique.

Un portique « lourd » a été installé et matérialise le gabarit, hauteur limitée à 2.30 mètres, pour empêcher les intrusions des poids-lourds, pour qui, cet accès est interdit. Ils doivent emprunter le giratoire de la RD 820, qui se situe près de l'accès autoroutier.



## LE CANAL LATÉRAL DE LA GARONNE S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ POUR L'ÉTÉ



Du 4 janvier au 28 février 2021, la période de "chômage" du canal latéral de la Garonne a permis d'effectuer les travaux lourds qui ne peuvent être réalisés que lorsque le canal est en eau, et afin de limiter l'impact sur les activités économiques et la navigation.

Les travaux menés sont très divers : réparation des portes d'écluses, travaux d'étanchéité et de maçonnerie, ...etc

La Direction territoriale du Sud-Ouest des Voies Navigables de France profite également de la vidange des biefs (un bief est la zone du canal entre deux écluses) pour retirer les objets qui y ont été jetés.

La commune de Montbartier se situe entre deux écluses, respectivement l'écluse de Lembalens à Castelnaud et l'écluse La Vache à Montech sur un linéaire de plus de 18 kms.





# Travaux & réalisations

## BORNES PUBLIQUES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

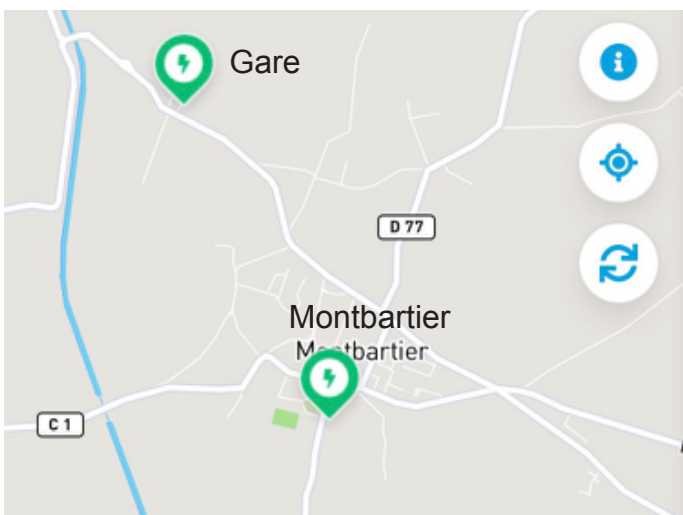
Deux bornes de rechargement ont été installées par le SDE 82 (Syndicat Départemental d'Énergie) :

- Place de la mairie
- Rue de la Gare

Ces borne dites « accélérées » sont utilisables par tous les véhicules électriques. Deux véhicules peuvent « faire le plein » simultanément. Le principe est simple : l'utilisateur déverrouille la trappe au moyen d'un badge ou de son smartphone puis branche le cordon de charge, propre à son véhicule, à la borne. Il faut compter de 30 à 60 minutes pour assurer une autonomie allant de 50 kms à un plein complet.

### Pour recharger votre véhicule, il y a plusieurs moyens d'accès.

- L'application Freshmile Charge à installer sur votre smartphone (téléchargement gratuit)
- Une carte d'accès Freshmile Charge (Tarif : 4,99 €, à commander sur [mon.freshmile.com](http://mon.freshmile.com))
- un site Internet pour les utilisateurs occasionnels, (par saisie d'une adresse Internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code)

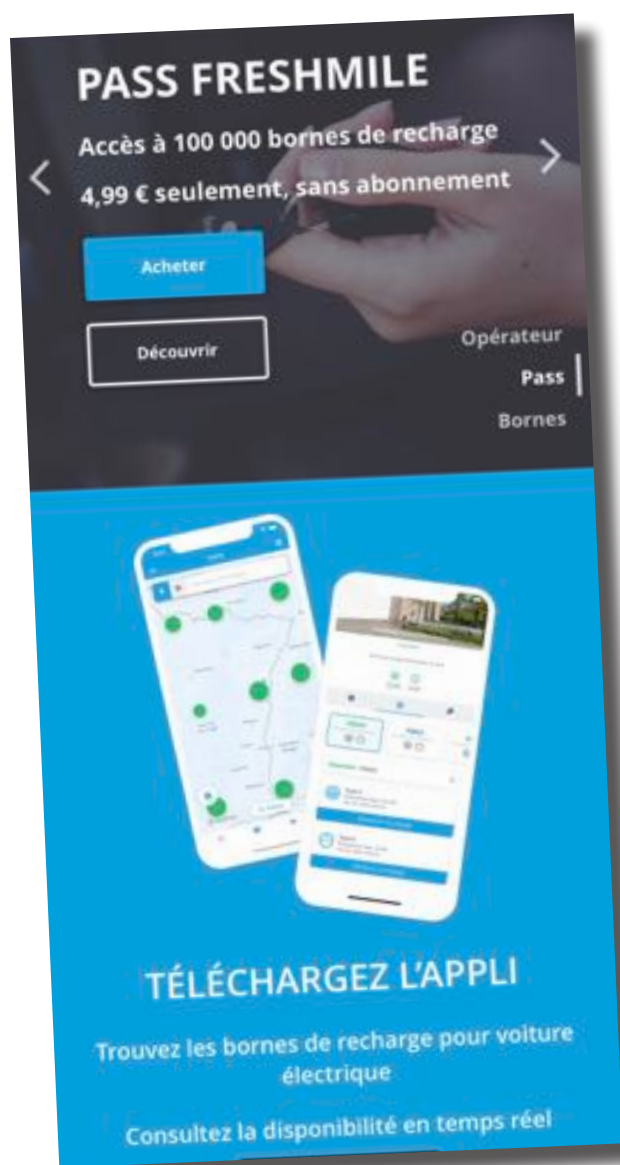


Pour souscrire à l'abonnement, rendez-vous sur la boutique Freshmile, puis ajoutez l'abonnement au panier. Connectez-vous ou créez un compte Freshmile pour finaliser la commande.

Cette tarification, fixée par le SDE 82, se veut accessible et incitative.

**Abonnement annuel 40 € TTC**

**Prix de charge à l'unité : 2 € TTC**



## SOLIDARITÉ COMMUNALE, UN ENJEU TERRITORIAL.

Madame Brigitte Barbat, 2ème adjointe au Maire, chargée des affaires sociales, de la solidarité et des services à la population, répond aux préoccupations sociales des habitants de la commune, ceci dans le souci constant de maintenir un service public pour tous, et particulièrement, pour les plus fragiles ou en difficulté.

Référente sociale, elle a un rôle d'accompagnement inconditionnel, d'information, et d'écoute ; un rôle clé à l'heure de la dématérialisation, où bon nombre de citoyens peinent à assurer leurs démarches administratives.

Dans l'exercice de son engagement et de sa mission de proximité, elle est en lien avec de multiples acteurs locaux vers lesquels elle peut orienter les personnes : Conseil départemental, services de la Communauté de communes Grand Sud 82, de l'État, associations, mais aussi fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux etc.

La vieillesse, la maladie, un handicap, un accident de la vie ou même la solitude peuvent toucher tout le monde. Il est donc important de pouvoir compter sur la solidarité et l'entraide.

## UNE OFFRE DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE POUR LES AIDER DANS LEURS DÉMARCHES QUOTIDIENNES.

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité, et de qualité, à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés, par des agents, dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Ainsi, sur le territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE, Maison France Services de Grisolles et son antenne de Labastide-Saint-Pierre vous accueillent, vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches quotidiennes.

**Il s'agit d'un service public gratuit, confidentiel, qui vous offre la possibilité d'obtenir des informations, ou d'effectuer des démarches, relevant de plusieurs administrations ou organismes publics :**

- Défenseur des droits, la Maison des Ados, La Médiation Familiale, Planning Familial, démarches rele-

Solidarité  
Brigitte Barbat



Sur le terrain, l'entraide citoyenne se mobilise aussi depuis quelques années et la réserve civique communale s'est créée dans cet esprit de secours et d'assistance lors des intempéries, des périodes de sécheresses estivales, les catastrophes naturelles ou de crise sanitaire, telle que celle que nous connaissons actuellement.

Grâce à la participation de tous ces bénévoles, fédérés par l'action communale et principalement coordonnés par Roger Simmer, adjoint chargé de la sécurité, de nombreux services à la population ont pu être rendus.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble de ces bénévoles pour leur engagement et leur implication sans faille.

vant de l'agence nationale des titres sécurisés, CPAM, CARSAT, MSA, CAF etc...).

### Contact :

Grisolles : 05 63 27 05 70

Labastide-Saint-Pierre : 05 32 09 53 40





# Solidarité

## LA RÉSIDENCE LOCATIVE DES SENIORS :

### Un havre de paix et de verdure en plein cœur de village.

A quelques pas de la place du village, sur une superficie de 5000 m<sup>2</sup> de verdure, a été construite en 2018, autour d'un cèdre centenaire et majestueux, en bordure de la résidence du Clos Saint-Anne, la résidence du cèdre dotée de 15 villas indépendantes.

Du logement de Type T2 au 3 pièces, ces petites villas de conception soignée, et répondant à toutes les normes d'accessibilité, ont été conçues pour faciliter la vie des séniors dans leur quotidien ; rien n'a été oublié : des espaces et des ouvertures larges et accessibles, des douches sécurisées, des placards en nombre suffisant, l'isolation aux normes en vigueur, un chauffage par pompe à chaleur air/eau économe et performant, des volets roulants, un rangement pour le mobilier extérieur, un jardin clos.

Bien agencés, ces logements proposés à la location en septembre 2019, bénéficient d'agréables surfaces spacieuses et lumineuses avec, de surcroît, un petit jardinet avec terrasse attenante.

La proximité, avec le centre du village, est un atout indéniable, pour permettre aux résidents de pouvoir



accéder, avec facilité, aux commerces de proximité, aux services de soins et aux activités proposées par les diverses associations de Montbartier.

Mais, bien au-delà d'un espace locatif, cette résidence permet à ses occupants, de rompre l'isolement et favorise, de ce fait, le maintien du lien social et de la solidarité.

*Une très belle réalisation !*



L'association ADMR de Vallée du Tarn a été créée en 1960. Elle intervient sur la commune de Montbartier et sur 28 autres communes du sud du département. L'association ADMR de Vallée du Tarn vient tout juste de déménager au centre de la commune d'Orgueil.

L'ADMR de Vallée du Tarn intervient à votre domicile pour :

- Des travaux ménagers : ménage, repassage, nettoyage des vitres...
- L'accompagnement aux courses, chez le médecin, pour des activités sociales
- L'aide à la préparation aux repas
- L'aide au lever et au coucher
- La garde d'enfants à domicile
- L'aide aux personnes en situation de handicap
- L'assistance à la gestion administrative
- La Télésistance FILIEN ADMR

**Sa présidente, Mme RAYNAL, son équipe de bénévoles et de salariés vous accueillent :**  
**Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00**

**A l'association ADMR de Vallée du Tarn**  
**345 Grand Rue - 82370 ORGUEIL**

Vous pouvez contacter l'association au **05 63 30 08 37** ou par mail **info.valleetarn@fede82.admr.org**

L'ADMR est un service d'aide à domicile qui s'engage auprès des personnes, à tous les âges de la vie pour leur permettre de rester autonome et à domicile le plus longtemps possible

C'est par des valeurs de solidarité, portées par des bénévoles que le lien social se crée pour proposer une offre adaptée et sur mesure aux besoins de la personne.

De plus, l'ADMR contribue à la création d'emplois de proximité durables et non localisables en recrutant des salariés de terrain : des aides à domicile, des employés à domicile, des auxiliaires de vie sociale...

**Toutes les informations sont sur notre site internet : [www.admr82.org](http://www.admr82.org)**  
**Suivez-nous sur les réseaux sociaux !**



## LES NUISANCES ET LES INCIVILITÉS SE MULTIPLIENT DANS LE VILLAGE

Notre village, au demeurant tranquille, et où il fait bon vivre, subit, encore et toujours, des incivilités et des actes de dégradations volontaires, par quelques-uns qui, par irresponsabilité, nuisent à la vie locale : containers d'ordures renversés, déplacés de leur lieu de dépôt et détériorés, jets de papiers et débris divers, tags et peintures sur les bancs de la commune et autres mobiliers urbains.

Ces incivilités ont un coût, non négligeable, pour la caisse locale !

Tout euro dépensé dans les remises en état et l'entretien du domaine public est un euro gaspillé, à la charge de la collectivité.

D'autre part, depuis quelques semaines, les riverains du centre du village subissent des nuisances sonores par des jets de pétards quotidiens et des pétarades de moteurs.

Devant l'augmentation constante des nuisances préjudiciables à tous, la municipalité ne laissera pas impunis ces actes d'incivilités et espère que chacun prendra conscience de la nécessité de faire un effort pour améliorer le bien vivre ensemble.

Pour information, rappel de la loi :

L'article R. 623-2, du code pénal, punit d'une contravention de police de 3ème classe, les auteurs et complices de bruit, tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité des habitants.



## MONTBARTIER DANS VOTRE SMARTPHONE !

En complément du site internet, la commune dispose désormais d'une application mobile gratuite et tactile dédiée à la vie quotidienne : IntraMuros

La Mairie vous propose ce nouvel outil afin d'être informés en direct des événements et des actualités de Montbartier (exposition, concert, vide-grenier... mais aussi conseils municipaux, initiatives...)

Notre patrimoine : un onglet «Découvrir» est consacré aux sites remarquables du village, ses circuits de randonnées...

Nos services sont nombreux : vous pourrez trouver l'annuaire des associations, des commerces, des équipements publics, les menus du restaurant scolaire, mais aussi les numéros utiles et d'urgence.

IntraMuros vous donne la possibilité d'interagir avec la municipalité : vous pourrez instantanément nous alerter, signaler un incident, des dégradations...

Ainsi, l'application vous permet d'informer la Mairie en renseignant un lieu, un descriptif rapide, éventuellement une photo.

Alertes : au moindre imprévu ou information importante sur Montbartier nous vous enverrons des alertes en direct que vous pourrez recevoir

sous forme de notifications sur votre téléphone (risques météorologiques, incidents, informations importantes...)

Vous aussi, testez cette application !



# Bien vivre ensemble

Nous devons vivre ensemble pour vivre beaucoup mieux, mais comment y parvenir ?

C'est, en fait, assez simple et cela demande l'implication de chaque citoyen au quotidien avec quelques grands principes qu'il apparait utile de rappeler dans ce numéro ....



**Bruit :** Réaliser des travaux de bricolage sur les horaires réglementés, éviter que son chien aboie en permanence, régler son deux roues pour éviter qu'il ne fasse trop de bruit, prévenir ses voisins lorsque l'on organise une fête privée .....

**Propreté :** Trier ses déchets, les déposer dans les containers adaptés, ramasser les déjections de son animal sur la chaussée et dans les espaces verts publics, ne pas déposer d'encombrants sur le domaine public, ne pas jeter des petits déchets (tels les mégots, chewing-gum, papiers, masques) sur la chaussée des poubelles sont installées partout sur le territoire communal.

**Sécurité :** respecter les limitations de vitesse dans le village, utiliser les places de stationnement matérialisées. Céder le passage aux piétons ....

Ces principes de bon sens ne peuvent, bien sûr, pas être dissociés du respect de la réglementation en vigueur, sachant que le civisme, la liberté partagée, le respect de l'autre et de notre environnement restent les clés de ce « bien vivre ensemble » auquel nous sommes très attachés.

## VOUS AVEZ UN ANIMAL ? VOUS L'AIMEZ ? FAITES-LE AIMER PAR TOUS.

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens.

Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou ceux qui se reposent. Pour favoriser l'entente de voisinage, ne laissez pas errer votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas et dressez-le à ne pas aboyer sans cesse.



## L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : UN BON RÉFLEXE.



Les vacances d'été restent une période sensible aux vols, qu'ils soient commis dans les résidences principales ou sur les lieux de villégiature.

L'application de principes élémentaires permettrait certainement la diminution de ces méfaits et l'interpellation de leurs auteurs. Pendant toute absence prolongée de votre domicile, les forces de sécurité pourront surveiller votre lieu d'habitation, et lors de patrouilles, vous serez avertis de toute anomalie d'infraction.

Pour ce faire, vous devrez, préalablement, remplir un formulaire disponible sur Internet sur le site du service public et informer la brigade de gendarmerie de Montech :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14172>





# Bien vivre ensemble

## ÉTROITE COLLABORATION ENTRE LA MAIRIE DE MONTBARTIER ET LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE MONTECH

La sécurité, et le maintien de l'ordre public, sont un défi majeur, d'autant plus, en période de vigilance Vigipirate renforcée, et Montbartier, tout comme d'autres communes du département, n'échappe pas à la recrudescence d'incivilités, de délinquance, de trafic de toutes sortes, d'escroqueries, et de violences familiales. La sécurité est l'affaire de tous et, cette bonne entente avec les services de l'état et de la Gendarmerie, s'avère indispensable dans l'intérêt et la tranquillité de nos administrés.

Un travail important de surveillance, d'interventions, d'interpellations, mais aussi de médiation, opéré par notre brigade de Gendarmerie, a permis de solutionner des différents et des conflits de voisinage, en évitant, autant faire se peut, toute procédure judiciaire et de mettre fin à des trafics et escroqueries de toutes natures.

Il est important de souligner que les missions des gendarmes ne se réduisent pas, seulement, à la répression des infractions routières mais s'attachent principalement à la protection de la population.

La sécurité, c'est d'abord la dissuasion, la prévention, et puis aussi, la répression.

Monsieur le Maire Jean-Claude RAYNAL et Roger SIMMER, adjoint en charge de la sécurité à la mairie de



Montbartier, se félicite de cette bonne coopération au service de la population.

Ce partenariat s'est d'ailleurs formalisé, par la signature d'une convention entre la mairie et la gendarmerie, coordonné à une réserve citoyenne, et au concept « voisins-vigilants ».

Cette synergie entre la collectivité et les forces de l'ordre est garante de votre bien-vivre ensemble.

## DECHETTERIE

**Pensez à vous procurer le « pass déchetterie » sites de dieupentale et verdun.**

Celui-ci est délivré par le Pôle Environnement (situé à Dieupentale) sur présentation d'un justificatif de domicile, de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau ou avis d'imposition...) et d'une pièce d'identité.

L'inscription préalable est obligatoire, auprès du Pôle Environnement, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. La formalité est très rapide ! Le PASS DECHETTERIE autorise 18 passages/an. Les passages supplémentaires seront facturés pour réguler le nombre de visites. Sa durée de validité est de 2 ans, renouvelable avec justificatif. En cas de perte son remplacement sera facturé 10 €.

**Pour ce qui concerne le site drimm de montech :**

Accès sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau ou avis d'imposition...) et d'une pièce d'identité.

- Réservation en ligne : [www.dechetterie-drimm.com](http://www.dechetterie-drimm.com)
- Si vous n'avez pas accès à internet, possibilité de réserver par téléphone, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h au 05 63 23 13 12





## L'AGRICULTURE À MONTBARTIER EN QUELQUES CHIFFRES..

L'agriculture est confrontée depuis quelques années à trois grands défis : la mondialisation, la réforme de la politique agricole commune et au développement durable : d'une manière générale, comme sur tout le département, on constate sur notre commune une baisse du nombre d'exploitations avec un phénomène d'agrandissement de la taille moyenne des exploitations ; la surface agricole utile diminue à un rythme annuel constant et nombre d'hectares de terres cultivées disparaissent au profit de surfaces naturelles telles que les landes et les friches. Seules les grandes cultures se maintiennent, les cultures spécialisées sont inexistantes comme les productions fruitières et le maraîchage, subsistent quelques vignes.

Au dernier recensement agricole de 2010, notre commune comptait 15 exploitations, contre 25 en 2000. Actuellement elles sont moins de 10.

Les déclarations PAC à Montbartier concernaient 429 ha de surfaces agricoles utiles en 2019 pour 453 ha en 2018.

Il n'y a pas eu de nouvelles immatriculations à la MSA sur notre territoire en 2017 et 2018.

En revanche, on note 1 installation avec la Dotation Jeune Agriculteur sur notre commune en 2019 (pour 42 sur le département) aucune en 2020 (pour 32 sur le département)

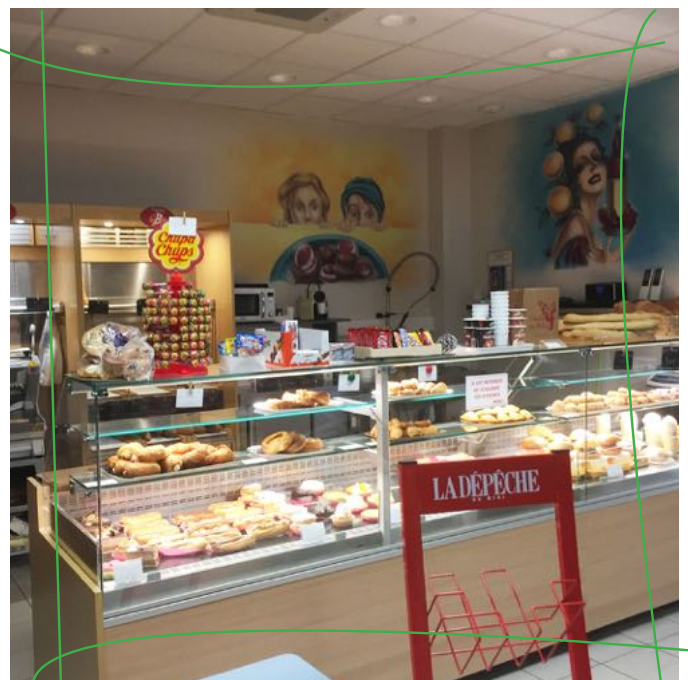
Concernant les cessations d'activités à la MSA sur notre commune, 2 en 2018, 1 en 2017 ;



### *Boulangerie Ramos, du pain sur la planche...*

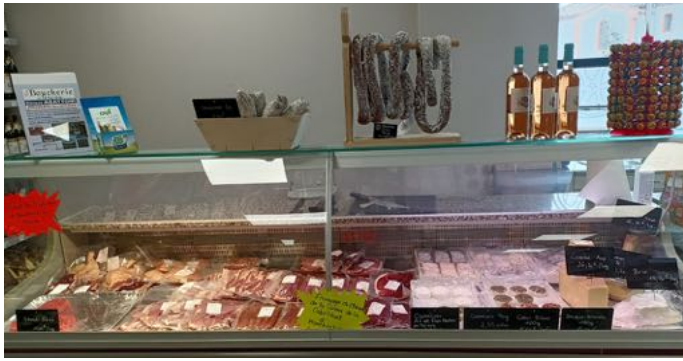
Malgré la crise sanitaire que nous traversons depuis de nombreux mois, Le fournil de monsieur Ramos ne s'est jamais éteint ...

Tous les jours, dès potron-minet, notre artisan boulanger-pâtissier met les mains à la pâte pour offrir aux habitants de Montbartier et de ses alentours, un pain traditionnel croustillant et moelleux qui se décline en plusieurs variétés : des pains de toutes les formes et de toutes les saveurs pour le goût et les préférences de chacun, ainsi que des viennoiseries succulentes et des pâtisseries recherchées pour le plaisir de nos papilles. Alors ne résistez pas à la gourmandise !





## Vie économique



### *Sandie de Proxi Montbartier, un savoir-faire avec le sourire ;*

Depuis déjà 2 mois, Sandie vous accueille avec le sourire dans votre magasin PROXI.

Avec le souhait de privilégier les produits locaux, elle travaille avec de petits producteurs en direct, afin de mettre en avant la qualité des produits de notre région : Fromage de Montbartier, viande du Tarn et du Tarn

et Garonne, vins et bières de chez nous, fruits et légumes en circuit court...

Vous trouverez forcément ce que vous cherchez, sinon demandez à Sandie, elle se fera un plaisir de faire rentrer de nouveaux produits.

Pour vous offrir encore plus de services et de proximité, votre PROXI est depuis peu en partenariat avec Mondial Relay pour l'envoi et la réception de vos colis.

Vous souhaitez faire plaisir ou vous faire plaisir en offrant un joli bouquet ? Vous y trouverez aussi votre bonheur à partir du jeudi.

Pour connaître toutes les animations, nouveautés, jeux et concours de votre magasin, rendez-vous sur la page Facebook PROXI Montbartier.

Vous aurez forcément une bonne raison de venir rendre visite à Sandie. Elle vous attend avec impatience.



### *Céline de la Ferme Cabrio'lait, Tout un fromage !*

Notre jeune agricultrice n'a pas démerité pendant la période «Covid» : labellisée Agriculture Biologique en février de cette année, sa ferme est aussi

référéncée dans le réseau de « Bienvenue à la Ferme ». Avec la reprise de la fabrication des premiers fromages de l'année, les ventes n'ont cessé d'augmenter depuis la mi-mars, avec de nouveaux circuits de distribution : PASSION D'OC, BIOCOOP de Montech, PROXI de Montbartier, GAEC de Marty à Merville (31), magasin de producteurs à Escatalens. Livraison tous les 15 jours, le vendredi soir à l'AMAP de Montech. Commandes au Drive Fermier 82, et commandes groupées sur Toulouse et Bouloc.

Vous pouvez aussi la retrouver à la Ferme de CABRIO'LAIT à Montbartier, les mercredis et dimanches de 16 H à 18H ou sur le marché de Bressols tous les dimanches matin ; un samedi matin sur deux par mois elle assure aussi la vente de ses produits sur le marché de Ramonville-saint-Agne. Bravo Céline pour votre courage et votre ténacité, sachant que les premiers mois de l'année, les chèvres étant au repos, vous n'assuriez pas de production !





## *Le Bistrot gourmand : notre restaurateur sur le grill, mais mitonne sa rentrée*

Rappelons-nous que Maribel et Thierry Xicluna ont démarré leur activité en juin 2020 en pleine pandémie de la covid-19, dans un climat d'incertitude totale : Que de courage et de résilience !

En effet, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et du reconfinement, depuis le 30 octobre 2020, tous les bars et restaurants de France ont baissé le rideau afin de protéger leurs consommateurs. Alors, Le Bistrot Gourmand a dû s'adapter : seul le Tabac est resté ouvert, et nos restaurateurs ont continué la vente de pizzas ; Ensuite, sous la demande pressante de leurs clients, des repas chauds à emporter ont été proposés le midi. Malgré ce contexte difficile, cette période a donc été aussi mise à profit pour créer de nouveaux plats ou nouvelles recettes que vous pourrez bien vite découvrir dès la réouverture du Bistrot.

Ainsi, pendant ces longs 7 mois, de nombreux clients habitants de Montbartier ou travaillant dans les alentours, ont accompagné Le Bistrot Gourmand dans cette période inédite et cruelle et l'ont soutenu sans relâche à poursuivre son activité le midi, et surtout lui assurer un moral d'acier.



**Encore merci à toutes et tous pour votre soutien et votre fidélité.**

Un petit rappel des horaires

7h - 19h30 du lundi au mercredi

7h - 21h00 du jeudi au vendredi

8h - 21h00 le samedi

Fermé le dimanche et les jours fériés

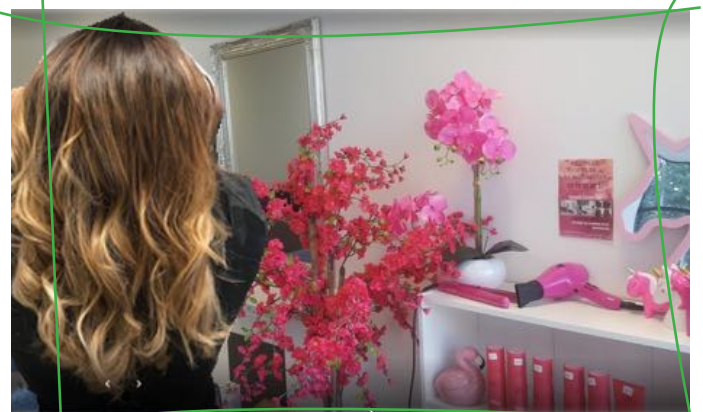
Accueil en terrasse uniquement pour le restaurant et le bar jusqu'au 9 juin, sous toutes réserves de nouvelles directives et dans le respect des consignes sanitaires.



*Emma coiffure :  
L'ouverture de ce  
commerce n'a tenu  
qu'à un cheveu !*

Eh oui, dès le premier confinement les coiffeurs ont été qualifiés de « commerces non essentiels », et soumis à la fermeture ; cela en a défrisé plus d'un et plongé la profession dans un grand désarroi. Mais notre jeune coiffeuse a su mobiliser les indemnités liées à la fermeture de son commerce, dans l'attente de sa reprise d'activité ; Certes le coiffeur n'est pas essentiel dans l'absolu mais il l'est socialement ; c'est la raison pour laquelle cette profession a bénéficié d'une dérogation dès mars 2021 pour favoriser le moral et le quotidien des Français. La réouverture de notre salon de coiffure nous a permis de croire que tout rentrerait dans la normalité en apparence, et que la vie d'avant était encore là. Enfin ! notre place du village a repris sa pleine activité avec tous ses commerces ouverts.

Pour prendre rendez-vous avec le salon de coiffure, composer le 05 81 04 15 22.



*Cette crise sanitaire que nous traversons est sans précédent et a eu des répercussions désastreuses sur notre économie nationale mais notre commerce local à Montbartier dans son ensemble a su nous révéler son courage, sa combativité et sa solidarité pleine et entière ; mais c'est aussi grâce au soutien de tous les habitants de notre commune et de ses alentours que nos commerçants ont pu surmonter cette pandémie que nous espérons proche de la fin.*

Nicolas Nogues

## ALSH

Nous avons commencé 2021 avec la ferme intention de proposer à vos enfants des animations de qualité, malgré les mesures gouvernementales, qui nous ont obligées à réinventer notre travail et notre organisation.

Ce début d'année fut également marqué par le départ de Sylvie VRECH, au poste de directrice, remplacée début mars par Nicolas NOGUES.

Nous remercions Sylvie pour toutes ces années à œuvrer dans l'intérêt des enfants, et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Ce changement de direction est l'occasion de donner une nouvelle dynamique à notre accueil de loisirs.

Nous replaçons l'animation, au cœur même de nos activités, et allons de l'avant, malgré la crise sanitaire qui dure et influe sur notre fonctionnement.

Nous organisons d'ailleurs, et depuis peu, des conseils d'ALAE afin de valoriser et/ou sanctionner le comportement de chacun. En effet, nous accordons une grande importance au vivre ensemble et sommes convaincus, que des animations de qualité, passent par le respect des règles que chacun doit respecter.

Nous regardons l'avenir avec sérénité, tout en ayant la certitude que les prochains mois, nous permettrons de revenir à une animation plus conventionnelle.

### Nous accueillons vos enfants :

- En période scolaire : le matin dès 7h30, pendant la pause méridienne, le soir jusqu'à 18h30 et les mercredis après-midi.
- Pendant les vacances scolaires (sauf Août et Noël).

### Nous contacter :

Accueil de loisirs Léo Lagrange  
alsh.montbartier@leolagrange.org  
06 30 02 00 13



## ÉCOLE DE MONTBARTIER À L'HONNEUR : Remise du prix régional concours WATTY

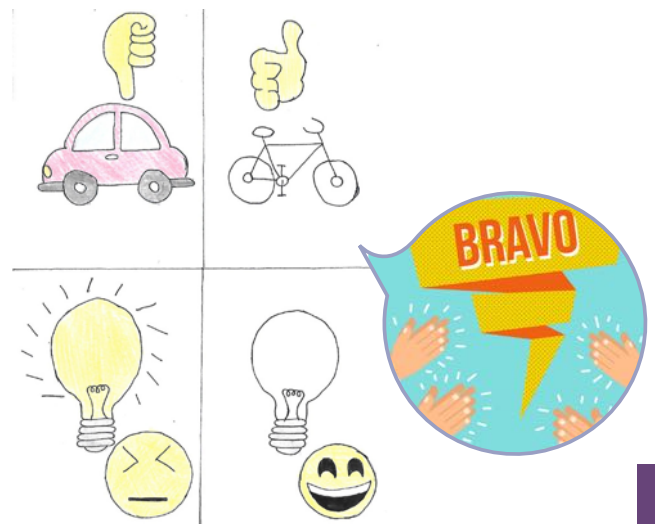
Dans le cadre du concours national de création artistique en lien avec le programme WATTY : programme national de sensibilisation à la transition écologique, toute la classe de CM2 de Céline DEDIEU s'est distinguée dans une production artistique collective et plus particulièrement l'une de ses élèves, Inès a été lauréate du prix régional, pour la qualité de son dessin individuel.

Les ateliers d'animation de ce programme WATTY assurés par Mr Fabien Schmitt du CPIE Quercy Garonne ont été soutenus financièrement par la Communauté de Communes Grand Sud 82.

Aux côtés de mesdames Céline DEDIEU et Anne BISCARO enseignantes, et de ses adjoints, Monsieur le Maire Jean-Claude RAYNAL puis Marie-Claude NEGRE, Présidente du GSTG, et monsieur Fabien Schmitt ont tenu à tour de rôle à féliciter la jeune artiste pour sa remarquable composition ;

Inès a été nommée Citoyenne d'Honneur de la ville de Montbartier et a reçu à ce titre un diplôme, un trophée, puis une mallette de jeu pour apprendre la réduction des déchets en s'amusant.

Bravo encore à Inès, à tous les enfants et à leurs enseignantes !





# Démarches & formalités

## BOUQUET DE SERVICES ET FORMULAIRES EN LIGNE

Afin de simplifier la vie des usagers, la commune a souhaité rejoindre le dispositif des services en ligne à compter du mois de juillet.

### Ce service donne la possibilité aux usagers :

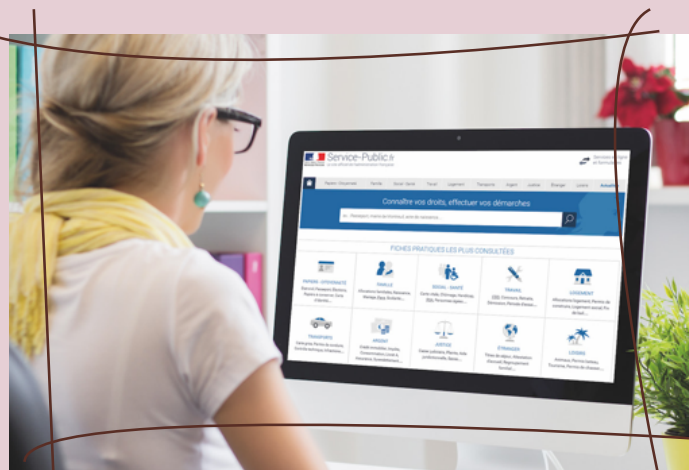
- d'effectuer sur internet leurs demandes d'actes de naissance, de mariage, de décès,
- de déclarer rapidement et facilement un changement d'adresse postale lors d'un déménagement ou d'une modification administrative,
- de s'inscrire sur les listes électorales,
- de transmettre le dossier de recensement citoyen obligatoire.
- d'effectuer les premières démarches en ligne en vue de la préparation à la conclusion d'un Pacs

Ces démarches, respectueuses des dispositions prises par la CNIL, sont accessibles depuis [service-public.fr](http://service-public.fr), site officiel de l'administration française, 7j/7, 24h24 et sans déplacement.

Ainsi, la réorganisation du temps de travail du secré-

tariat de mairie et la mise en place d'outils permettant de simplifier les formalités des usagers, a conduit la municipalité à modifier ses jours d'ouverture au public. Désormais le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin. Cette modification prend effet le 3 juillet.

Pour les administrés qui n'auront pas d'autres choix que de se déplacer en mairie le samedi matin, ceux-ci seront reçus par le Maire ou ses adjoints, après avoir pris rendez-vous au préalable.



## DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

A partir du 1er janvier 2022, toutes les communes de France, grandes ou petites, devront proposer aux pétitionnaires, une solution permettant leur saisine par voie électronique.

Jusqu'à présent, les pétitionnaires de demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc...) remplissent puis déposent en Mairie les documents administratifs (Cerfa) ainsi que les plans correspondants.

La commune de Montbartier a été retenue pour effectuer les tests grandeur nature durant l'année 2021. Théoriquement dès 2022, les pétitionnaires auront la possibilité de déposer en Mairie par voie électronique, l'ensemble des documents. Notre commune aura eu l'avantage de se perfectionner dans cet exercice, grâce aux services d'enregistrement de Laura, notre secrétaire de Mairie en charge de l'Urbanisme.

Le dépôt et l'instruction en ligne, de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme, répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services de l'état sont accessibles en ligne. Cette nouvelle disposition s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en

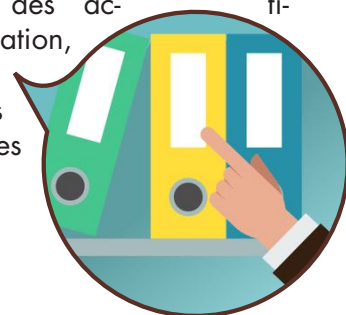
maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

### Pour les usagers (ou les pétitionnaires) :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ;
- Plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier ;
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

Pour les services des collectivités (guichets uniques, centres instructeurs, services consultables) :

- Une amélioration de la qualité de dossiers, transmis aux services instructeurs, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur ;
- Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés) ;
- Une réduction des tâches à faible valeur ajoutée et un recentrage sur des activités, sur des missions d'animation, d'ingénierie et de conseil ;
- Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques



### UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ PLUS SÉCURISÉE, PLUS PRATIQUE, AU DESIGN MODERNISÉ.

Le 28 juin prochain, dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, la nouvelle carte d'identité sera disponible, puis généralisée sur tout le territoire le 2 août 2021.

Les anciennes cartes nationales d'identité encore valides pourront être utilisées pour une durée de dix ans, soit jusqu'en 2031 au plus tard.

Elle est de la taille d'une carte de crédit, plus petite et plus sûre. Elle sera valable dix ans, au lieu de 15 ans. Cette nouvelle carte d'identité se compose d'une puce électronique qui comporte des éléments biométriques.

On y trouve toutes les informations habituelles : nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe, nationalité, adresse, date de validité.

La carte est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée. Les conditions d'obtention restent inchangées.



### INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre du contexte sanitaire de la pandémie de la covid-19 ou, dans des épisodes de sécheresse, le Centre Communal d'Action Sociale est à l'écoute des personnes fragiles et renforce sa vigilance auprès d'eux.

Vous êtes une personne isolée, âgée, ou en situation de handicap....

Vous vous sentez en situation de fragilité et vous souhaitez être contacté lors d'une alerte canicule ou d'un plan grand froid :

#### **INSCRIVEZ-VOUS :**

Le registre des personnes vulnérables est disponible en mairie, vous devrez simplement remplir le formulaire qui permettra de vous contacter en cas d'alerte météorologique ou selon vos besoins.

### LE CONCILIEUR DE JUSTICE EST LÀ POUR VOUS !

#### **MAIS... LE SAVIEZ-VOUS ?**

Dans le cadre des litiges relevant de la vie quotidienne et, si un procès vous paraît démesuré, avec l'importance du problème rencontré, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. C'est un moyen simple, rapide, et souvent efficace pour venir à bout d'un litige et obtenir un accord amiable.

Alors que la justice demande du temps, un formalisme rigoureux et génère des frais, la conciliation est gratuite, simple et rapide ; elle se déroule en dehors de toute règle préétablie, ne reposant que sur la bonne volonté des uns et des autres afin de trouver un accord satisfaisant, au mieux des intérêts de chacun.

Le conciliateur n'est donc ni un juge, ni un enquêteur, ni même un conseiller juridique. Il intervient à la demande, soit d'un particulier, soit du Tribunal d'Instance, et dans le seul but de trouver un accord, par le dialogue et la concertation. Son rôle n'est pas de prendre parti, mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties, dans le respect du droit.

Les litiges, dont il peut s'occuper, relèvent du droit civil et touchent à la propriété et à l'usage de biens, aux dettes, aux litiges de consommation, comme un désaccord entre fournisseurs et clients (téléphonie, internet...), une contestation de factures de tous types (gaz, électricité, eau...), aux conflits entre des propriétaires et des locataires (restitution du dépôt de garantie, fin de bail), aux nuisances de voisinage....etc.

En revanche, le conciliateur ne peut pas intervenir dans les affaires concernant les litiges avec l'administration, l'Etat ou les collectivités, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, garde d'enfants, etc.), et le droit du travail et syndical.

Quand un compromis est trouvé, il donne lieu à la rédaction d'un constat d'accord, transmis au juge d'instance ; là, en cas de non-respect de l'accord, on pourra requérir le juge d'Instance, afin qu'il donne force exécutoire aux engagements pris, auquel cas, le constat d'accord acquiert la même valeur juridique qu'un jugement.

Madame Gisèle DUGÈS, conciliateur de justice, assure une permanence chaque premier mardi du mois, à partir de 14h, à la mairie de MONTECH : pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 06 73 94 78 24 ou envoyer un mail à : gisele.duges@conciliateurdejustice.fr



## Associations

### FESTIVAL L'ÉCHAPPÉE MUSICALE : LA PROGRAMMATION DÉVOILÉE

Les Porteurs de Son, association organisatrice du festival à MONTBARTIER, a annoncé la tenue de la 3ème édition les 17 et 18 septembre 2021.

La première soirée sera consacrée à la scène pop française : un plateau constitué de trois étoiles montantes, RAPHAEL FERRET, connu pour son rôle dans la série Profilage, JIMMY, un artiste démarrant une carrière solo après avoir tenu des rôles dans des comédies musicales comme Flashdance ou Priscillia Folle du désert, TIBZ dont les tubes « Nation » et « Tout au bout du monde » passent en boucle sur les radios.

C'est HOSHI, artiste incontournable de la scène française, nommée en 2020 aux victoires de la musique dans la catégorie « Révélation Scène » qui clôturera la soirée en interprétant des titres phares tirés de ses deux albums, le dernier en date étant intitulé « Sommeil levant ».

Pour la seconde soirée, nous changerons de style musical avec LA CARAVANE PRODUCTION, un groupe de jeunes rappeurs Tarn et Garonnais qui proposeront leurs textes engagés et poétiques rencontrant un vrai succès sur leur chaîne Youtube. Un artiste surprise devrait s'ajouter à ce plateau, sa participation étant en cours de négociation.



La scène s'enflammera ensuite avec MASSILIA SOUND SYSTEM, le célèbre groupe de reggae marseillais qui enchaîne les tournées depuis les années 90 et dont le nouvel album « Sale Caractère » sortira en juin.

Pour terminer, DJ ABDEL, dont le hit « c'est ma life » en collaboration avec Soprano lui vaudra une nomination au NRJ music Awards 2012, mettra le feu en mixant sur la scène du festival.

**Deux belles soirées en perspective !**

Infos et réservations : [www.lechappeemusical.com](http://www.lechappeemusical.com)



### TOURNEZ MANÈGES

Nos amis les forains de Montbartier s'installent sur la place du village avec toutes leurs animations les 9, 10 et 11 juillet.

La municipalité a décidé de soutenir le comité des fêtes à organiser la fête du village cette année si toutefois les mesures gouvernementales le permettent.

L'orchestre COLUMBIA animera la soirée du vendredi et l'orchestre CALIFORNIA est prévu pour animer la soirée du samedi soir.

Un Food truck sera installé sur la place du village et l'ouverture de la buvette sera soumise à la réglementation en vigueur début juillet.

La tradition de la fête du village nous tient tous à cœur et nous espérons pouvoir nous retrouver pour faire la fête ensemble autour d'un verre sur la place de notre village.

Le comité des fêtes et la municipalité vous donnent rendez-vous sur la place du village les 9, 10 et 11 juillet.

**Le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré le samedi 10 juillet vers 21h30 par le comité des fêtes.**



## PAS DE TIE-BREAK POUR LE TC MONTBARTIER

La saison 2020-2021 restera malgré tout une belle année sportive pour notre club. Il y a cinq ans, notre Mairie a investi dans un sol sportif nous permettant de jouer par tout temps. Nous avons pu ainsi, malgré les jours de pluie, honorer tous nos cours cette année encore et proposer des samedis matchés pour les enfants.

De plus, malgré la situation sanitaire si difficile, nos partenaires ainsi que la fédération ne nous ont pas lâchés et nous ont permis grâce à une subvention exceptionnelle d'offrir une veste à chacun de nos membres adultes.

Nous remercions donc notre mairie ainsi que tous nos sponsors de leur soutien indéfectible.

À ce jour, avec 66 adhérents et un seul terrain extérieur nous sommes placés 14ème club sur 28 dans notre département. Désormais, l'ensemble des membres du bureau ainsi que tous les adhérents n'ont qu'une hâte, c'est la livraison de notre tout nouveau complexe couvert cette année d'ici l'été !!

Cette magnifique salle nous permettra de passer encore un nouveau cap dans la vie du club ; L'organisation des cours collectifs, l'ajout de nouveaux créneaux etc... Nous aurons ainsi une plus grande visibilité dans le monde du tennis en Tarn-et-Garonne, ce qui nous permettra d'organiser officiellement des tournois de type TMC (Tournoi Multi chances) d'abord chez les jeunes puis chez les adultes, avant de passer aux tournois dit classiques.

Bref, le TC MONTBARTIER rentrera bientôt dans une nouvelle ère pour le petit village que nous sommes.... L'objectif N°1 du club restera, quoi qu'il en soit, convivialité et partage, pour le plaisir du jeu et des échanges autant tennistiques qu'humains.

À cela nous ajouterons une dernière envie, celle de voir les enfants du village venir taper la balle, le soir après l'école, sur le mur de frappe qui sera en accès libre.

Le bureau.



## BOUGE & VOUS

«C'est avec une grande hâte que l'association Bouge & Vous va faire sa rentrée en septembre, forte de nouveaux membres, et de nouvelles activités pour ravir petits & grands Montbartieriens.

Cette année, ce sont des activités autour de la Musique, des sessions instrumentales, une Chorale, qui viendront compléter les activités déjà appréciées comme le Yoga, le Multi Disciplines, le Cirque, le Djembé et la Danse Africaine. Une inscription est d'ores et déjà possible.

Ces nouveaux projets s'accompagneront sûrement aussi de quelques surprises...

Contact : bouge.et.vous@gmail.com»

### 1.2.3 GYM.

**Horaires à partir du 6 septembre 2021**

#### **GYM Enfants:**

**Lundi** Baby Gym (3/5 ans) 17h00/18h45, 2 groupes  
- **Mercredi** Acro gym (6/10 ans) 15h30/17h30, 2 groupes - **Gym ados** (11/16ans) 17h30/18h30.

#### **GYM Adultes :**

**lundi** Cardio training 19h00/20h00

**Mardi** Gym douce/Gym sur chaise 10h45/11h45 -  
**Mercredi** Gym d'entretien 10h/11h

**Mercredi** Pilates 19h/20h.

**Vendredi** Renforcement musculaire 19h/20h,

**Mardi et Jeudi** Marche/randonnée 14h00/16h00.

Venez découvrir notre association conviviale et familiale, enfants, adultes, séniors, séniors+, en couples, en famille.

#### **Tarifs et renseignement :**

association123.gym@gmail.com

tel : 06 14 63 16 74





## Associations



### ASSOCIATION MOT À MOT : tout un programme culture et détente

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point » !  
D'autres diront qu'il est urgent d'attendre  
Ou encore Ce que propose « Mot à Mot » est-il un  
bien essentiel ?  
Chacun a sa réponse mais qu'à cela ne tienne les  
bénévoles de « Mot à Mot » ne renoncent pas et sont  
déjà en route pour une nouvelle saison.

- Qui déambulera dans les rues du village par une belle nuit d'été bercé par la voix d'un conteur ( 3Juillet 2021)
- Qui viendra chiner ou se débarrasser du superflu de cette année passée dans les allées du vide grenier ( 29 Août 2021)
- Qui, cet Automne entendra l'appel des tréteaux et frissonnera au moment du lever de rideau ( WE théâtre Octobre 2021)

Quel que soit ce que nous programmons, l'objectif est d'offrir une bouffée d'oxygène , un moment de convivialité et de plaisir toutes générations confondues.



La plus belle récompense pour le spectacle vivant c'est le moment de rencontre entre les artistes, les spectateurs et les bénévoles qui mettent tout en œuvre pour que la magie opère !  
Soyez au Rendez-Vous

J.Denaud

## INFOS DE DERNIÈRE MINUTE

### Cinéma plein air

Dimanche 29 août,  
la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne et la mairie de Montbartier vous invitent pour une projection gratuite sur la place du village.

Rendez-vous à 20h45 pour un pot d'accueil (Projection à 21h15).



## FÊTE NATIONALE



### Fête nationale du 14 juillet

La traditionnelle cérémonie du 14 juillet avec dépôt de gerbe se tiendra à 11H 30 place du village, devant le monument aux morts ; A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

## NAISSANCES

- LAGRAULET DENIS Mia, Danielle, Marie à MONTAUBAN (82) le 04/12/2020
- PECOUL Cassandra, Paule, Catherine à MONTAUBAN (82) le 06/12/2020
- PLONKA Iris à TOULOUSE (31) le 09/12/2020
- NOURDINE Ayden, Sohan à MONTAUBAN (82) le 14/01/2021
- MANSO Kayden, Warren, Gilbert à MONTAUBAN (82) le 15/02/2021
- MARTINEZ Olivia, Anna à TOULOUSE (31) le 02/03/2021
- FABAS Lyana, Maely, Alyssa à MONTAUBAN (82) le 11/03/2021
- JANEQUIN Gabriel, Rémy, Théo à MONTAUBAN (82) le 28/03/2021
- MUSCAT-CIORNEA Maël, Antoine, Cyril à MONTAUBAN (82) le 03-04/2021
- OVCHINNIKOVA Demid, Vitalievitch à TOULOUSE (31) le 09-04-2021
- LAVERGNE Louis, Michel à TOULOUSE (31) le 02-05-2021
- ANTUNEZ Ella à MONTAUBAN (82) le 20-05-2021

## PACS

- ROMERO Yanik Jean-Claude & PEIK Corinna, le 11-02-2021
- SORROCHE Jérémy & TOUTAIN Marion le 18-02-2021

## MARIAGES

- DOLLEZ Jérôme, Bertrand, Cyril & MORMINA Frédéric, Sauveur le 22-05-2021
- SANCHEZ Nicolas, José & TONDU Emilie, Lucie le 29-05-2021

## DÉCÈS

- BILHERAN François le 11-12-2020
- DUCLOS Julien, Serge le 11-12-2020
- Claudie Odette FORNER née ISSANCHOU - le 29 mai 2021

## TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

- GROS Christiane, Andrée à GAILLAC-TOULZA (31) le 17-12-2020
- MACÉ Pierre, André à BEAUMONT-DE-LOMAGNE (82) le 15-02-2021

Toute publication se fait uniquement sur demande. Conformément à la législation en vigueur concernant la protection des informations d'ordre privé, nous ne pouvons publier les avis de décès, naissance et mariage qu'avec votre autorisation.



### **Claudie, plus qu'une conseillère.. une amie**

*La disparition de Claudie FORNER, laisse toute sa famille, ses amis et ses proches dans la peine.*

*Le Maire Jean-Claude RAYNAL et le Conseil municipal saluent la mémoire de celle qui fut très longtemps à leurs côtés au service des habitants de Montbartier.*

*Figure emblématique de la vie publique de notre village, Claudie FORNER nous a quittés ce 29 mai, après avoir lutté courageusement pendant longtemps contre le mal du siècle qui l'a emportée à l'âge de 71 ans.*

*Elle a été élue au Conseil municipal quasiment dès son départ en retraite, en 2008 et pendant 2 mandats, elle s'est attachée à rendre service aux plus démunis. Elle a créé une association « La Boutique du Cœur » qui accueillait plusieurs fois par semaine des*

*bénévoles dont la principale activité consistait à assurer le tri de vêtements, gracieusement déposés par les habitants.*

*De temps à autre, une friperie était organisée à la salle des Fêtes, et les dividendes étaient toujours destinés à des micro-crédits de « dépannage » et toujours pour alimenter les caisses de l'école de Montbartier, pour participer aux séjours ou acheter du matériel ludique. Claudie FORNER était également notre « Madame Loto », et elle apportait souvent de bonnes idées innovantes aux autres associations pour toujours séduire la clientèle.*

*Mamie Claudie s'occupait aussi attentivement de ses 2 petites filles, et elle va beaucoup manquer à sa famille, et à tous ses proches.*

*Claudie, tu vas nous manquer et les souvenirs en ta compagnie vont habiter notre mémoire encore de nombreuses années. Repose en paix et nous pensons souvent à toi.*

Le Maire et son conseil municipal



# de... à aujourd'hui

